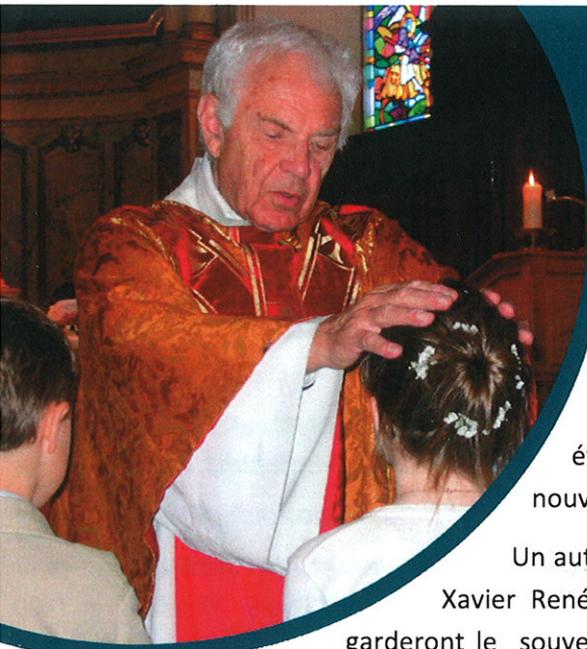


«La lettre d'info»

Ichtratzheim



Madame, Monsieur,

Cette première lettre d'info de 2015 me permet de vous rappeler les événements qui se sont déroulés depuis le début de cette année : vœux du nouvel an, fête des aînés, balade thermique,...

Un autre événement marquant pour de nombreux villageois est le décès de l'abbé Xavier René NAEGERT surnommé « Le Pope ». Celles et ceux qui le connaissent garderont le souvenir d'une rencontre ou d'un échange. En quelques mots il arrivait à nous transmettre sa bonté, son humanité et l'énergie qui l'a animé pendant 90 ans.

Parmi les nombreux souvenirs, je garde de lui celui d'un homme, assis sur le banc de la cour d'école d'Ichtratzheim et attendant la récréation. C'est au milieu de l'innocence et de la spontanéité des enfants qu'il était heureux. Il trouvait là, la vraie valeur de notre présence parmi ce monde, éloigné des biens matériels et de nos préoccupations quotidiennes qui semblent parfois bien futiles.

En tant qu'ancien enseignant il a consacré sa vie à transmettre ses valeurs d'humanité, que ce soit à l'école normale, au collège, au lycée, à la Sorbonne ou encore dans son église.

Il a créé l'association « Terre sans frontières », relancé le pèlerinage de Saint Ludan et rempli son église à l'occasion des messes en alsacien ou de son festival qui mêlait danse, chants, histoires et même astronomie afin de nous rapprocher un peu plus des étoiles.

Homme atypique au sein de son Eglise, il ne faisait aucune différence entre les Hommes et leur religion.

Cette lettre d'info est aussi consacrée à une présentation du projet de sécurisation de l'échangeur RD1083 d'Ichtratzheim. Source de plusieurs accidents et de désagréments quotidiens, un projet validé par le Conseil Général permettra d'améliorer très nettement la situation et contribuer à votre bien être.

C'est ce même Conseil Général, qui dans sa forme actuelle, sera remplacé par le Conseil Départemental, dont il vous appartiendra de désigner les élus les 22 et 29 mars. Un article de cette lettre vous rappelle les enjeux de ces élections et l'importance de ce Conseil dans le quotidien des communes et des bas-rhinois.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de Pâques !

« Soyez heureux, la vie est courte. Vive la Vie ! »

L'abbé Xavier-René NAEGERT, dit le « Le Pope »

Votre maire

Grégory GILGENMANN



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - Fax : au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00

SÉCURISATION DE L'ÉCHANGEUR DE LA RD 1083

Conformément à notre engagement de sécurisation de la circulation routière du village, un projet concernant l'échangeur de la RD1083 a été validé par le Conseil Général.

Ceci fait suite à plusieurs réunions de travail avec des membres du Conseil Général, en présence de notre Conseillère Générale Mme Laurence MULLER-BRONN, des élus de la commune d'Hipsheim, ainsi que des représentants de l'Association Foncière locale.

Dès le printemps 2015, une barrière sera installée au niveau du chemin agricole venant de Saint-Ludan, pour supprimer le flot de véhicules remontant sur le pont avant de réintégrer la RD1083 vers Strasbourg (300 véhicules / jour). Fermée aux heures de pointe, cette barrière pourra être ouverte la journée pour permettre aux agriculteurs de faire leur travail sans désagrément majeur.

La seconde étape consiste à créer une voie dédiée en contrebas du pont, utilisable uniquement par les véhicules venant d'Ichtratzheim, afin d'accéder directement à la RD1083. Il ne sera donc plus nécessaire de monter sur le pont pour intégrer le flot circulatoire vers Strasbourg.

Le chemin agricole longeant le Niederfeld jusqu'au Faubourg sera recouvert d'enrobé afin que les agriculteurs retrouvent une qualité de chemin équivalente.

Au niveau du haut du pont, la voie d'accès à la RD1083 vers Strasbourg sera également condamnée par une barrière afin d'empêcher la circulation de véhicules qui utilisent le pont pour gagner quelques dizaines de mètres lors des bouchons, et créent ainsi un risque pour les villageois allant en direction d'Erstein. Cette mesure devrait contribuer à sécuriser ce carrefour.

Les poids lourds seront interdits de circulation sur l'échangeur d'Ichtratzheim (sauf pour la desserte locale) par l'installation de panneaux. Déjà interdits de circulation la nuit sur la RD1083, ces poids lourds seront dirigés sur l'échangeur d'Hindisheim pour le retournement.

Le Conseil Général nous informe par ailleurs que les travaux seraient a priori réalisés entre juin 2015 et juin 2016.



Ces mesures devraient permettre une meilleure sécurité globale de la circulation au niveau de l'échangeur, qui a déjà engendré plusieurs accidents par le passé.

De plus, ce projet devrait éviter aux habitants d'Ichtratzheim les désagréments quotidiens liés à l'insertion dans le flot circulatoire vers Strasbourg aux heures de pointe.

FÊTE DES AÎNÉS AUX FOIES GRAS DU RIED



Le repas des aînés est un évènement marquant dans les festivités du début d'année de notre commune.

Le dimanche 11 janvier 2015 un très grand nombre de seniors de la commune, ainsi que Monsieur le curé MEYER, ont répondu présents à l'invitation.

Cette année, changement de décor : nos aînés ont été accueillis par Marc GROSSMANN et Francis CLAUDE, gérants de l'établissement « Les Foies Gras du Ried », dans une salle confortable, lumineuse, très bien décorée et, sur les tables, une petite gourmandise attendait les invités.

Ce traditionnel repas permet de partager une après-midi de convivialité : bons mets, bons vins, bonne humeur et papotages étaient au rendez-vous.

L'après-midi a été en partie animée par Eliane HAMM qui a su captiver et faire rire l'assistance. Un grand merci à elle ...



Lors de son mot d'accueil, le Maire a souligné que c'est un grand honneur et un bonheur partagé par l'ensemble des élus de recevoir la majorité de nos aînés pour passer ensemble une après-midi festive. Il a également remercié les gérants d'avoir fait les efforts financiers nécessaires pour permettre à la commune d'accueillir nos aînés dans leur établissement.

C'est également à cette occasion que le Maire a honoré Jean GRAD pour ses 80 ans qu'il a fêté le 31 décembre 2014.

Cette après-midi, synonyme d'échanges et de convivialité, s'inscrit dans une tradition que chacun apprécie tout particulièrement à en juger par les mines ravies au moment de se quitter et des messages de remerciements adressés à la commune.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2015

Le 4 janvier dernier, vous étiez nombreux à répondre à l'invitation de la nouvelle équipe municipale pour les traditionnels vœux du nouvel an.

Ces vœux se sont déroulés en présence de Mme MULLER-BRONN, Conseillère Générale du canton et Maire de Gerstheim, de M. WILLER Maire d'Erstein, ainsi que de M. BREYSACH Maire d'Osthouse.

Ce moment de rencontre, de convivialité et de partage fut l'occasion pour notre Maire de dresser un tout premier bilan et surtout d'aborder les projets en cours et à venir.

Nous avons pu mettre en avant, par l'honorariat, Albertine NUSS et François-Xavier SPRAUEL pour leur investissement, leur dévouement et leur implication au sein notre village depuis plus de 19 ans.

Les jeunes ayant obtenu un diplôme scolaire ou un titre sportif ont été valorisés pour leur réussite.

M. Antoine SCHALK, qui a fait valoir ses droits à la retraite, a été remercié pour le travail accompli au niveau du fleurissement de notre village.

Enfin les associations du village se sont présentées afin que tous les habitants, en particulier les nouveaux, aient connaissance de leurs activités et, pourquoi pas, puissent y prendre part.

La cérémonie s'est poursuivie de manière conviviale autour du verre de l'amitié.



INFORMATIONS

LA BALADE THERMIQUE DU 6 JANVIER À ICHTRATZHEIM

Ils étaient trois à échanger

- un groupe de **curieux**,
- un thermicien **passionné**,
- une **caméra** un peu particulière ...



En fait nous avons fait un tour dans le village à une vingtaine de personnes et avons le commentaire du spécialiste sur l'interprétation des images que captait la caméra.

L'intérêt évident pour les profanes que nous sommes, c'est que

- ce qui ressemble à une **fuite de température**, disons de façon simple, à une isolation insuffisante, se voit avec **une couleur**
- ce que montre une bonne **protection au froid**, soit une isolation efficace, se voit avec **une autre couleur**.

Ainsi nous avons constaté de manière assez évidente que nos maisons étaient plus généralement des passoires à calories et comment les nombreuses imperfections de construction nous font consommer en pure perte, l'énergie qui, tout en nous réchauffant un peu, chauffe surtout la nature.

Pour plus d'informations sur les dispositifs techniques et d'aide à la rénovation, contactez l'espace info énergie d'Erstein au **03.88.59.86.27**.

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 22 ET 29 MARS

A quoi servent les élections départementales ?

Ces élections qui visent à renouveler les Conseils Généraux, changent de nom. L'appellation de « Conseil Général » ne sera plus ; il convient désormais de le nommer « Conseil Départemental ».

Les Conseillers Départementaux, élus pour 6 ans, interviennent dans de nombreux domaines pour permettre aux habitants de mieux vivre au quotidien.

Missions et compétences du Conseil Départemental :

L'action sociale : aide aux personnes âgées et handicapées, protection sociale et sanitaire de l'enfance et de la famille, insertion des personnes en difficulté.

L'éducation : accompagnement des lycéens et étudiants dans la poursuite de leur cursus grâce à l'attribution d'aides .

Le transport interurbain : développement et modernisation des transports.

L'aménagement du territoire : gestion, modernisation et sécurisation du réseau routier départemental.

Le développement local : aide aux associations et aux communes.

L'environnement : protection de l'environnement, du patrimoine naturel et préservation du cadre de vie de la population.

Le tourisme.

Le financement des Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Le soutien à l'agriculture.

A Ichtratzheim cela concerne par exemple la sécurisation de l'échangeur RD1083, le déneigement et l'entretien de la RD621 jusqu'à la mairie, le transport scolaire des enfants, des aides pour les personnes en perte d'autonomie, le subventionnement de projets communaux,...

Il est rappelé aux électeurs que pour voter, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité en complément de la carte électorale.

DÉTECTEURS DE FUMÉE

La loi oblige la mise en place de ces appareils pour le 8 mars 2015, avec pour objectif de donner une alarme en cas de départ de feu : 70% des incendies mortels se produisent la nuit.

Comme souvent, au seuil d'une échéance, il y a rupture de stock.

Une forme de sagesse demande de ne pas acheter n'importe quel appareil, pour être en règle et se croire protégé. La commune n'étant pas en droit de fournir des informations commerciales, il est recommandé de consulter des journaux de consommateurs ou autres comparatifs, afin de disposer d'un appareil efficace.

Les prix varient entre 7 et 30 €.

PAEJ - Point d'accueil et d'écoute pour les jeunes



PAEJ

Point d'accueil et d'écoute pour les jeunes
06.32.75.55.24

La Communauté de Communes a ouvert un lieu d'écoute anonyme, assuré par un psychologue, pour soutenir les adolescents et les jeunes majeurs qui rencontrent des difficultés : conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduite à risque, violence, fugue...

Les parents confrontés à des difficultés éducatives face à leur adolescent peuvent également s'y rendre.

Les permanences ont lieu tous les vendredis de 11h à 14h sur rendez-vous les locaux du **Relais d'Assistantes Maternelles – 2 Rue du Couvent à ERSTEIN**

APPEL À CANDIDATURE



L'arrosage des fleurs en été à Ichtratzheim

La Commune lance un appel à candidat pour l'arrosage régulier des bacs à fleurs communs du village. Ceci ne concerne pas l'entretien des espaces verts.

Cette personne rémunérée devra être disponible quelques heures par semaine de mai à octobre 2015 (2 à 3 arrosages par semaine).

Si vous êtes intéressés, ou pour plus de précisions, vous êtes invités à vous signaler à la mairie avant le 31 mars 2015.